



## **Résultats annuels 2022-2023 et chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2023-2024**

**Chiffre d'affaires consolidé annuel 2022-2023 : 53,9 M€**

**Chiffre d'affaires proforma <sup>1</sup> 2022-2023 : 57,4 M€ vs 57,5 M€ en 2021-2022**

**Résultat net consolidé annuel de 0,6 M€**

**Dégradation de la trésorerie en lien avec l'activité terreaux France impactée par les conditions météorologiques**

### **Perspectives 2023-2024**

**Bonne visibilité des ventes de terreaux en Chine**

**Accélération de l'activité BIVIS en Europe et premiers revenus attendus aux Etats-Unis**

**Saint-Mars-du-Désert, le 31 octobre 2023** : Florentaise (FR001400GO75, ALFLO), pionnier des terreaux bas carbone, publie ce jour les comptes consolidés de son exercice 2022-2023, clos au 30 juin 2023 et arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 30 octobre 2023.

Les commissaires aux comptes ont en application, de leur norme professionnelle, formulé une impossibilité de certifier les comptes consolidés et sociaux 2022-2023 pour incertitudes multiples sur la continuité d'exploitation. Florentaise précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un refus de certification.

---

**Jean-Pascal Chupin, Président Directeur-Général de Florentaise**, déclare : « *L'exercice 2022-2023 a été soutenu pour Florentaise avec notamment une introduction en Bourse célébrant les 50 ans d'existence de notre Groupe. Cet évènement a renforcé notre rayonnement commercial et notre notoriété auprès de nos partenaires. Il a également été l'occasion de faire valoir notre engagement environnemental historique face au changement climatique avec nos solutions propriétaires Hortifibre® et Turbofibre® permettant de réduire l'exploitation intensive des tourbières et les émissions importantes de GES associées. Ces produits vont bientôt changer radicalement la nature des terreaux que professionnels et particuliers vont utiliser à l'avenir. Leur succès en Chine en est une illustration. A l'international, certains fabricants mondiaux de terreaux souhaitent déjà intégrer nos solutions dans leurs portefeuilles produits, c'est la raison pour laquelle nous leur proposons un modèle locatif (Machines + maintenance + produits) qui rencontre un succès en Europe et nous l'espérons bientôt aux Etats-Unis. En France, les conditions météorologiques défavorables ont pesé sur les ventes de tous les producteurs de terreaux. Ce niveau d'activité est à l'origine d'une baisse de la génération de cash-flow. Associée à la saisonnalité de l'activité et à la météo du 3<sup>ème</sup> trimestre, nous devons faire face à une dégradation de la trésorerie du Groupe. Dans cette perspective, un plan d'actions visant à rétablir l'équilibre de trésorerie est d'ores et déjà en place pour nous permettre de normaliser la situation au cours des prochains mois.*

*Les relais de croissance, Chine et BIVIS, ont, comme attendu, été au rendez-vous. Sur les terreaux France, de nouvelles signatures avec des enseignes de premier plan devraient porter la croissance des ventes au cours de l'exercice à venir. Les perspectives de développement en Chine et l'attrait du modèle locatif avec les premiers revenus d'une nouvelle BIVIS installée aux Etats-Unis viennent renforcer les perspectives du Groupe. »*

Compte de résultat (En M€)	Consolidé 12 mois 2023-06 Audité (01/07/2022 – 30/06/2023)	Proforma 12 mois 2023-06 <sup>(1)</sup> Non audité (01/07/2022 – 30/06/2023)	Proforma 12 mois 2022-06 <sup>(2)</sup> Non audité (01/07/2021 – 30/06/2022)	Combiné <sup>(3)</sup> 12 mois 2022-06 Audité (01/07/2021 – 30/06/2022)
Activité Terreaux	51,6	55,0	55,7	60,7
Terreaux France	47,2	47,1	49,7	49,7
Terreaux International <sup>(4)</sup>	4,4	7,9	6,0	11,0
Activité BIVIS <sup>(5)</sup>	2,3	2,3	1,8	1,8
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>53,9</b>	<b>57,4</b>	<b>57,5</b>	<b>62,5</b>
Redevances BIVIS	0,6	0,6	0,4	0,4
Charges d'exploitation	(55,5)	(58,9)	(56,0)	(60,0)
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>2,8</b>	<b>3,9</b>
Résultat net part du Groupe <sup>(6)</sup>	0,6	0,6	0,9	2,9

<sup>1</sup> Le compte de résultat annuel proforma 12 mois au 30 juin 2023 a été établi en considérant une entrée dans le périmètre de consolidation au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour l'ensemble des sociétés acquises au 31 décembre 2022 dans le cadre de la filialisation de l'Activité Terreaux, à savoir les sociétés Granofibre, Floreasy India, Fulan 2 et Fulan 3. Pour rappel, cette filialisation s'est inscrite dans le cadre d'une opération de réorganisation interne au groupe Floreasy, maison-mère de Florentaise, dans le but de simplifier la structuration juridique de l'entité cotée et d'aligner l'organisation capitalistique de l'activité terreaux avec son périmètre opérationnel.

<sup>2</sup> Le compte de résultat annuel proforma 12 mois au 30 juin 2022 correspond à celui de l'information financière pro forma non audité présenté par la société dans son prospectus à l'occasion de son introduction en bourse. Pour rappel, ce compte de résultat pro forma illustre (i) l'impact de la cession par Floreasy International Ltd de 50% du capital de Fulan 2 entraînant le passage d'une intégration globale à une intégration proportionnelle de Fulan 2 et de Fulan 3, et (ii) l'effet de la comptabilisation sur la base de la valeur d'entrée ré-estimée des actifs et passifs identifiables des acquisitions par Florentaise des participations détenues par le groupe Floreasy dans les sociétés Granofibre, Fulan 2 et Fulan 3 et du fonds de commerce de négoce de matières premières horticoles exploité par Floreasy International, dans le contexte de l'opération de filialisation (ensemble, « les Opérations »), sur le compte de résultat combiné de Florentaise, comme si les Opérations étaient intervenues le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour le compte de résultat combiné pro forma. Cette information financière pro forma a fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes le 3 mars 2023 qui est intégré dans le prospectus émis par la société dans le cadre de son introduction en bourse.

<sup>3</sup> Les comptes combinés ont été préparés pour la 1<sup>ère</sup> fois au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 avec deux périodes comparatives (exercice clos les 30 juin 2021 et 30 juin 2020) dans le contexte et pour les besoins de l'introduction en bourse de Florentaise sur le marché Euronext Growth Paris. Le périmètre des comptes combinés du groupe Florentaise inclut les sociétés détenues directement ou indirectement par Floreasy S.A.S. (maison mère de Florentaise) et relatives à l'Activité Terreaux. Ces comptes combinés transcrivent une vision historique des opérations du groupe Florentaise. Ces comptes combinés du groupe Florentaise, pour l'exercice clos le 30 juin 2022, ont été préparés directement à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de la combinaison qui ont été retraités pour tenir compte des méthodes comptables définies par le règlement ANC 2020-01 relatifs aux comptes consolidés et combinés. Ils ne sont pas nécessairement représentatifs des comptes consolidés qui auraient été établis si la création du groupe Florentaise était intervenue à une date antérieure. Pour davantage d'informations, nous invitons le lecteur à se référer à la note B de la section 2.1 des Annexes des comptes combinés inclus dans le Document d'Enregistrement approuvé par l'AMF le 3 mars 2023.

<sup>4</sup> Le chiffre d'affaires proforma est inférieur de 1,5 M€ à celui communiqué le 28 juillet 2023. La différence provient d'une erreur dans le taux de conversion utilisé pour comptabiliser les ventes réalisées par l'Inde (activité Vente de terreaux International).

<sup>5</sup> Activité Bivis inclut les loyers ainsi que la maintenance facturée aux clients.

<sup>6</sup> En intégrant le solde du produit d'assurance relatif à l'incendie de Lavilledieu non comptabilisé au 30 juin 2023 attendu par la société (hors perte d'exploitation en cours d'évaluation), le résultat d'exploitation aurait été supérieur de 0,5 M€ et le résultat exceptionnel aurait été majoré de 0,7 M€. Net d'impôt, le résultat net serait ressorti en hausse de 0,9 M€ à 1,5 M€.

Le chiffre d'affaires consolidé 2022-2023 de Florentaise s'élève à 53,9 M€, en deçà des attentes exprimées à l'occasion de l'introduction en bourse qui s'élevaient à plus de 60 M€. Le chiffre d'affaires proforma 2022-2023 s'élève quant à lui à 57,4 M€ contre 65 M€ prévu à l'occasion de l'introduction en bourse.

### **Terreux France : bonne dynamique sur le segment professionnel, une activité vente de terreux grand public impactée par les conditions météorologiques**

Sur l'exercice 2022-2023, en proforma, les ventes de terreux en France s'élèvent à 47,1 M€ contre 49,7 M€ sur l'exercice 2021-2022. Elles ont évolué de manière contrastée :

- Sur le segment **professionnel** (maraîchage, horticulture & pépinières, champignons et espaces verts), à l'origine de 29% du chiffre d'affaires de l'activité de vente de terreux, la croissance est régulière avec des produits Florentaise de plus en plus présents chez cette cible fidèle et fortement prescriptrice.
- Sur le segment **Grand public**, comme évoqué, les ventes ont été marquées par les conditions météorologiques. La vague de froid prolongée constatée au début du printemps est à l'origine d'un décalage de la sortie des catalogues de la grande distribution et du retard de la mise en rayons des produits du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a constaté une légère baisse de sa production en lien avec l'incendie qui a affecté le site de Lavilledieu (07) intervenu en juin 2022. Cette perte d'activité a été complètement compensée par une contribution efficace des autres sites de production du Groupe entraînant toutefois une hausse de certains coûts d'exploitation (transports, sous-traitance, etc.) dans l'attente du redémarrage de l'activité du site prévu en janvier 2024. Sur la base du rapport d'expertise transmis à Florentaise le 25 août 2023, ces coûts devraient être compensés en 2024 par l'indemnité d'assurance destinée à couvrir la perte d'exploitation constatée en 2023.

### **Terreux International : des ventes en hausse de 32% vs 2021-2022**

Le développement du Groupe en Chine est encourageant alors que les échanges ont été limités par les mesures anti-COVID mises en place début 2023. Cette hausse de l'activité s'explique par la reconnaissance croissante de l'offre de Florentaise particulièrement adaptée aux cultures hors-sol et notamment de fruits rouges avec des terreux permettant d'économiser jusqu'à 90% de l'eau et des engrais nécessaires à la croissance des plantes. Sur l'exercice, les sites Fulan 2 et 3 ont contribué au chiffre d'affaires du Groupe à compter du 31 décembre 2022.

La dynamique globale de croissance est très encourageante et confirme la Chine comme territoire prioritaire pour le développement rapide du Groupe.

### **BIVIS : un modèle locatif attractif**

Les marques d'intérêts à l'égard des solutions bas carbone de Florentaise se sont accrues au cours de l'année. L'extension de la notoriété du Groupe a mécaniquement contribué à la croissance de l'activité BIVIS (location de BIVIS et fourniture de pièces de maintenance) avec une progression de +32,1%. Les redevances de licences de savoir-faire liées à l'utilisation des machines BIVIS (« Autres produits »), sont aussi en forte croissance de +30,7% notamment grâce à la montée en charge de la filiale Hortifibre BV aux Pays-Bas où une BIVIS est déjà installée.

Concernant le parc de BIVIS, le Groupe a récemment installé 4 nouvelles machines au Royaume-Uni pour une durée locative de 12,5 années à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Les 3 BIVIS restantes pour le compte du même client génèrent des revenus locatifs depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### **Des résultats impactés par un niveau d'activité en deçà des attentes**

La baisse du volume d'activité en France a eu un impact négatif sur le résultat d'exploitation de la période.

Afin de protéger la rentabilité de son activité historique, Florentaise a veillé au respect d'une stricte discipline financière. Le niveau des charges a été globalement maîtrisé en dépit de l'impact de la hausse des coûts de l'énergie, des coûts de transports (prix de l'essence) et de l'inflation. Des efforts importants destinés à optimiser les flux logistiques ont par ailleurs été engagés avec succès.

Concernant le site de Lavilledieu, le recours à la sous-traitance permettant de réaffecter une partie de la production sur les autres sites de production du Groupe a pesé sur le niveau de rentabilité d'exploitation de l'activité Terreaux France. Le décalage des produits d'assurance initialement prévu sur l'exercice 2022-2023 a dégradé le résultat d'exploitation à hauteur de 0,5 M€ (hors perte d'exploitation en cours d'évaluation par les assurances).

Au 30 juin 2023, les charges d'exploitation pro forma ressortent à 58,9 M€ contre 56,0 M€ sur l'exercice 2021-2022.

Les résultats de l'activité Terreaux International et de l'activité BIVIS ont favorablement contribué à la performance de l'exercice. Au final, le résultat d'exploitation au 30 juin 2023 s'élève à -0,9 M€ en données proforma (2,8 M€ en 2021-2022 en données pro forma). En intégrant les produits d'assurance initialement attendus sur l'exercice 2022-2023, le résultat d'exploitation aurait été de -0,4 M€.

Le résultat net des entités intégrées de Florentaise s'établit à 0,6 M€ en données consolidées et 0,6 M€ en données proforma au 30 juin 2023. En intégrant le solde du produit d'assurance relatif à l'incendie de Lavilledieu non comptabilisé au 30 juin 2023 attendu par la société (hors perte d'exploitation en cours d'évaluation), le résultat d'exploitation aurait été supérieur de 0,5 M€ et le résultat exceptionnel aurait été majoré de 0,7 M€. Net d'impôt, le résultat net serait ressorti en hausse de 0,9 M€ à 1,5 M€.

### **Renforcement des fonds propres et baisse de l'endettement**

A fin juin 2023, les capitaux propres part du groupe s'établissent à 32,9 M€ en données consolidées, contre 16 M€ au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

L'endettement financier brut consolidé est de 41,1 M€ contre 38,0 M€ au 1<sup>er</sup> juillet 2022. Cet endettement intègre l'ensemble des dettes envers les établissements de crédit, du crédit-bail lié au financement notamment du parc de BIVIS et le compte courant vis-à-vis de Floreasy SAS.

La trésorerie disponible s'élève à 1,3 M€ au 30 juin 2023 contre 1,9 M€ au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## Dégradation de la trésorerie en lien avec l'activité terreaux France impactée par les conditions météorologiques

Dans le cadre du processus d'arrêt des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023, la société a actualisé sa prévision de trésorerie et étendu son horizon jusqu'à octobre 2024. Cette prévision de trésorerie actualisée met en évidence un besoin complémentaire de trésorerie estimé à 4,8 millions d'euros en décembre 2023 (avec un besoin complémentaire maximal estimé à 7,5 millions d'euros en août 2024).

L'accroissement du besoin de trésorerie de la société à horizon décembre 2023 entre la prévision ayant sous-tendu la déclaration sur le fonds de roulement net émise par la société à l'occasion de l'introduction en bourse et la prévision de trésorerie actualisée dans le contexte de l'arrêt des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 provient principalement des éléments suivants :

- L'activité Terreaux France de la société a été défavorablement impactée sur les mois de mars à juin 2023 en raison d'une météo très défavorable sur les mois de février et mars 2023 qui a (i) limité les réassorts qui contribuent structurellement fortement aux ventes auprès des Grandes Surfaces Alimentaires, et (ii) contraint la société à détruire des stocks de produits finis en sacs plastiques ;
- Le sinistre sur le site de production de la société à Lavilledieu en Ardèche générera d'ici à fin décembre 2023 une consommation de trésorerie supplémentaire de 0,5 million d'euros qui correspond principalement à la portion de la valeur à neuf de l'équipement industriel détruit non pris en charge par les garanties d'assurance.
- Le retard dans le déploiement de 3 machines BIVIS chez les clients de la société qui a induit une consommation de trésorerie supplémentaire.

Cette prévision intègre les encaissements suivants qui ne sont pas définitivement validés à la date d'arrêt des comptes mais que la société estime pouvoir être mis en œuvre dans les prochaines semaines compte tenu des actions déjà initiées à ce jour :

- Produit d'assurance dans le cadre du sinistre sur l'un des sites de production de la société survenu en juin 2022 : encaissement du solde de l'indemnisation pour 1,9 millions d'euros d'ici à la fin novembre 2023 ;
- Mise en œuvre d'un *sale and lease-back* portant sur le bâtiment en cours de reconstruction sur le site de production ayant fait l'objet du sinistre évoqué ci-avant pour 0,9 million d'euros en décembre 2023 ;
- Perception d'un dividende de sa filiale Fulan 2 de 0,6 million d'euros en janvier 2024 (dont il est rappelé qu'il reste conditionné à une décision de la collectivité des associés, Florentaise détenant 50% du capital de Fulan 2) ;
- Apport par Floreasy S.A.S., d'une avance en compte courant complémentaire de 0,6 million d'euros en janvier 2024.

Les prévisions d'activité de la société pour les douze mois suivant la date d'arrêt des comptes ne sont donc pas suffisantes pour permettre à la société de faire face aux échéances de remboursement sur cette période.

## Mise en place d'un plan d'actions

Pour faire face à ses engagements, la société a mis en œuvre et / ou projette de mettre en œuvre les actions complémentaires suivantes :

- Elle a obtenu le soutien financier de sa maison-mère Floreasy S.A.S. qui s'est engagée (i) à étendre jusqu'au 31 décembre 2024 l'engagement de blocage de la créance de compte courant de 3,6 millions d'euros qu'elle détient sur Florentaise au 30 juin 2023, (ii) à lui apporter une avance supplémentaire de compte courant de 0,6 million d'euros en janvier 2024, et (iii) lui apporter une nouvelle avance supplémentaire de compte courant de 2 millions d'euros en juin 2024. Il est précisé que l'exécution de l'ensemble de ces mesures de soutien financier sont conditionnées à la capacité de Floreasy S.A.S. de faire face à ses propres engagements à horizon octobre 2024, capacité qui dépend de la mise en œuvre de cession d'actifs et/ou de l'ouverture de son capital d'ici le printemps 2024.
- Elle sollicitera courant novembre 2023 auprès de ses partenaires bancaires (i) un doublement de plusieurs lignes de crédit court-terme qui représenterait une trésorerie additionnelle estimée à 1 million d'euros ; et (ii) le renouvellement des lignes de crédit court-terme actuelles dès leur échéance qui interviendront de façon progressive entre février 2024 et mai 2024.
- Elle prévoit d'optimiser la gestion de ses approvisionnements et des délais de règlement de ses fournisseurs, optimisation dont l'incidence favorable ponctuelle sur la trésorerie pourrait atteindre 4,5 millions d'euros.
- Il est également prévu de poursuivre les actions d'optimisation de son besoin en fonds de roulement par une diminution structurelle du niveau de ses stocks.

## Perspectives 2023-2024

Au-delà de sa situation de trésorerie, Florentaise restera mobilisée sur l'exécution de sa feuille de route stratégique. Le Groupe bénéficiera de plusieurs tendances de fond lui permettant d'inscrire sa dynamique de croissance dans la durée :

- L'engouement croissant de la part du **Grand public** à l'égard des solutions Florentaise en lien avec la prise de conscience généralisée en matière climatique. La signature récente d'une nouvelle enseigne de grande distribution illustre l'intérêt que suscitent les solutions alternatives de Florentaise qui offrent prix et performances agronomiques.
- Sur le marché **Professionnel**, le développement permanent de produits innovants comme les biostimulants répondant parfaitement au cahier des charges des appels d'offres publics renforce l'attractivité des produits Florentaise.
- En **Chine**, les perspectives sont particulièrement favorables avec des ventes toujours plus dynamiques. Au-delà de la forte croissance, des discussions avancées visent l'ouverture d'une nouvelle usine prévue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024. Initialement prévue fin 2023, cette révision volontaire du projet d'installation industrielle de Fulan 4 devrait permettre d'augmenter les capacités de production du Groupe. Au-delà des terreaux bas carbone, d'autres solutions de culture développées par Florentaise pourraient trouver un fort intérêt auprès des autorités chinoises.
- Enfin, aux Etats-Unis, l'installation finalisée de la **BIVIS** devrait permettre de générer des loyers supplémentaires à compter de février 2024. Les 7 BIVIS installées au Royaume-Uni ainsi que celle installée aux Pays-Bas devraient générer des revenus locatifs en année pleine.



Ces fondamentaux ont porté les ventes du Groupe qui a réalisé un bon 1<sup>er</sup> trimestre 2023-2024.

### **Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2023-2024**

Aux termes du 1<sup>er</sup> trimestre 2023-2024 (du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2023), le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 9,9 M€. Pour rappel, Florentaise connaît une saisonnalité importante liée aux activités de jardinage qui démarrent à compter du printemps. Moins contributif aux ventes de l'exercice que les trimestres suivants, l'activité du 1<sup>er</sup> trimestre permet généralement de dessiner une première tendance des ventes de l'exercice. Pour l'heure, cette bonne performance fait ressortir des ventes de terreaux France à 7,4 M€ et des ventes de terreaux à l'international pour 1,3 M€. L'activité BIVIS a quant à elle, généré des revenus à hauteur de 1,2 M€.

### **Confirmation des objectifs : 120 M€ de chiffre d'affaires en 2027 avec un taux de marge d'exploitation de l'ordre de 20%**

A l'horizon 2027, Florentaise envisage de réaliser un chiffre d'affaires consolidé de 120 M€ (avec une répartition des ventes de 80% pour les terreaux et de 20% issus de la location des BIVIS). L'exécution de cette feuille de route devrait s'accompagner d'une amélioration de la rentabilité, portée par le déploiement du modèle BIVIS offrant des marges plus élevées et le développement de l'activité Terreaux en Chine qui présente une structure de coût plus légère. Ainsi, Florentaise envisage de porter son résultat d'exploitation à plus de 20% du chiffre d'affaires en 2027.

Pour réussir, Florentaise s'appuiera sur la force de son modèle économique marqué par des fondamentaux déterminants :

- En tant que leader des terreaux, un positionnement unique auprès des enseignes de grande distribution et auprès des professionnels ;
- Une profondeur de catalogue, en constant renouvellement grâce à une force d'innovation reconnue ;
- Un modèle économique solide conjuguant activité historique installée et relais de croissance à fort potentiel de croissance.

*Le rapport financier annuel est disponible à partir de l'onglet « informations financières » du site web de la société et accessible directement à partir du lien suivant : <https://www.florentaise.com/fr>*



## A propos de Florentaise (<https://www.florentaise.com/fr>)

Florentaise, pionnier des terreaux bas carbone, est une ETI détenue par un actionnariat majoritairement familial. Créé en 1973, le Groupe emploie 245 collaborateurs. Le catalogue de produits de Florentaise se compose de plus de 600 références produites à la fois en marque propre ou marques de distributeurs, et disponibles au sein des plus grandes enseignes telles que Truffaut, Botanic, Aldi, LIDL ou Intermarché. En France, Florentaise vend près d'un sac de terreau sur cinq auprès du Grand public et couvre 12% du marché des professionnels (horticulteurs, paysagers ou pépiniéristes). Florentaise est aujourd'hui le N°1 français des terreaux et supports éco innovants avec des ambitions fortes à l'International. Ses solutions brevetées Hortifibre® et Turbofibre® émettent 20 à 50 x moins de CO2 que la tourbe avec des performances agronomiques équivalentes. Présent à l'International dans 6 pays dont la Chine, le Groupe a l'ambition de franchir le cap des 120 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2027 avec un taux de marge d'exploitation de l'ordre de 20% (contre 4,9% au 30 juin 2022).

# ACTIFIN.

Contact Florentaise :  
[investors@florentaise.com](mailto:investors@florentaise.com)

Contact Investisseurs :  
[blehari@actifin.fr](mailto:blehari@actifin.fr)